

Motion de l'Opposition officielle Séance du Conseil du 23 août 2010

Motion sur la navette aéroportuaire Montréal-Trudeau

Considérant la navette aéroportuaire comme une priorité pour l'économie de Montréal, et ce, depuis plusieurs années;

Considérant le fait que depuis 2006 le comité directeur du projet de navette, dont fait partie la Ville de Montréal, s'affaire à étudier le meilleur tracé pour la navette aéroportuaire;

Considérant qu'il n'y ait toujours ni études d'impacts ni rapports financiers rendus publics qui font état des avantages et des inconvénients des deux tracés retenus par le comité directeur, soit le projet de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) ayant comme terminus la future gare Lucien-L'Allier et celui d'Aéroports de Montréal (ADM) ayant comme point d'arrêt la gare Centrale.

Attendu que l'administration montréalaise s'est prononcée, le 17 juin dernier, en faveur du projet piloté par ADM, avant même que soient publiés études et rapports;

Attendu que l'offre de transport collectif dans l'Ouest-de-l'île est jugée déficiente par rapport à la demande – particulièrement le service saturé de ligne Dorion-Rigaud, dont l'achalandage journalier se chiffre à quelque 15 200 passagers, représentant une croissance de 12,4 % de 1996 à 2007 –, et qu'il y aura une croissance d'environ 17 % de la population pour l'Ouest-de-l'île et la couronne ouest, d'ici 2026;

Attendu que la réfection du complexe Turcot nécessite des mesures de mitigation importantes au chapitre du transport collectif, avant et pendant les travaux;

Il est proposé par Elsie Lefebvre

Appuyé par Benoit Dorais

- Que la Ville de Montréal rende publique immédiatement toutes les études et tous les rapports pertinents devant mener au choix du tracé de la navette aéroportuaire, de sorte que les Montréalais saisissent bien les tenants et aboutissants propres aux deux projets pilotés par l'AMT et ADM.
- Que la Ville de Montréal s'engage à ce que le tracé choisi permette de bonifier l'offre de train de banlieue dans l'Ouest-de-l'île, soit au-delà du terminus Dorval de l'éventuelle navette aéroportuaire, ce qui répondrait à la volonté citoyenne et aux besoins en infrastructures pour accroître une telle offre.